



## GUIDE DES LICENCES 2024 (conformément à l'Annexe L du Code Sportif International de la FIA)

- Pour prétendre à une Licence Internationale pour Pilotes, les demandeurs doivent avoir au moins l'âge minimum requis spécifié pour chaque degré de licence. Dans tous les cas où le demandeur est mineur, un parent ou un tuteur doit contresigner la demande. Une preuve de la tutelle peut être exigée.
- Pour les catégories ROUTE : un permis de conduire, en cours de validité, est obligatoire ET il est recommandé d'avoir suivi au cours des 3 années précédentes un cours de premier secours
- Une licence circuit n'est pas valable pour les disciplines sur route et inversement.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile requis (voir fiche médicale de l'imprimé licence).
- Les pilotes peuvent être titulaires d'un degré de licence pour Circuits et d'un degré de licence pour Routes, à condition que les deux degrés soient clairement indiqués sur la même licence et qu'il n'y ait qu'un seul numéro de licence. Dans ces cas, la licence est considérée comme une licence unique en cas de suspension.
- **Les personnes qui demandent une Licence Internationale pour la première fois doivent suivre un module d'apprentissage en ligne « FIA - Formation sur la sécurité des pilotes ».**

	Degré Licence	Conditions de délivrance	Disciplines et Voitures	Tarifs et Codes	
				PILOTE	CONCURRENT PILOTE
<b>CIRCUIT</b> <b>Multi car Competitions</b>	<b>IT <u>A</u></b>	<p>Le pilote doit être âgé d'au moins 17 ans (date anniversaire faisant foi)            Se rapprocher de l'ASN pour une première demande de degré A  <u>Renouvellement</u> : le pilote doit participer à au moins une compétition internationale de la catégorie appropriée par période de 12 mois, faute de quoi il devra être observé de nouveau, à la satisfaction de l'ASN délivrant la licence, pendant les essais pour une compétition internationale.</p>	<p>Monoplaces, Prototypes ou catégories équivalentes            Rapport poids/puissance inférieur ou égal à 1 kg/ch.</p>	600€ ITA.P	1.500€ ITA.CP
	<b>IT <u>B</u></b>	<p>Les pilotes doivent avoir 16 ans révolus (date anniversaire faisant foi)            Les demandeurs doivent être détenteurs d'une licence de Degré C-C.            Il doit être constaté que le pilote participe à la satisfaction de l'ASN qui délivre la licence à au moins cinq compétitions sur circuit reconnues par l'ASN, dans les deux ans précédant la demande. Si la période de deux ans comprend 2020 ou 2021, les trois années précédant la demande devraient être envisagées à la place.  <u>Renouvellement</u> : Afin de préserver la qualification pour une licence de Degré B, le pilote doit participer à au moins une compétition internationale de la catégorie appropriée par période de 12 mois, faute de quoi il devra être observé de nouveau, à la satisfaction de l'ASN délivrant la licence, pendant les essais pour une compétition internationale.</p>	<p>Monoplaces, Prototypes, GT et Voitures de Tourisme ou catégories équivalentes            Rapport poids/puissance compris entre 1 kg/ch. et 2 kg/ch.</p>	500€ ITB.P	900€ ITB.CP
	<b>IT <u>C</u> - C</b>	<p>Les pilotes doivent avoir 16 ans révolus (date anniversaire faisant foi)            Les demandeurs doivent être titulaires d'une licence Internationale de Degré E ou D-C ou d'une licence Nationale de degré similaire. Il doit être constaté que le pilote participe à la satisfaction de l'ASN qui délivre la licence à des compétition, dans les deux années précédant la demande : a) avec une licence ITD-C, à au moins cinq compétitions sur circuit reconnues par l'ASN Ou b) avec une licence ITE, à au moins dix compétitions sur circuit reconnues par l'ASN Ou c) avec une licence Nationale de degré équivalent, à au moins dix compétitions reconnues par l'ASN (cinq compétitions au minimum sur circuit).</p>	<p>-Championnats pour Monoplaces, Prototypes, GT, Voitures de Tourisme, d'Autocross Super Buggy, de Rallycross Super Car et de Camions de la FIA ou catégories équivalentes            rapport poids/puissance compris entre 2 kg/ch et 3 kg/ch            -Voitures historiques de Formule Un (Période G et +), de Formule Deux (Période H et +), d'Indy Car (Période G et +), de Formule 5000 et Formule A (toutes), du Groupe C (toutes), de CanAm (toutes), et de Sport-Prototype de plus de 2 litres (Période G et +) indépendamment du rapport poids/puissance.</p>	400€ ITCC.P	600€ ITCC.CP
	<b>IT <u>D</u> - C</b>	<p>Les pilotes doivent avoir 16 ans révolus (date anniversaire faisant foi)            Les demandeurs doivent être titulaires d'une licence Internationale de Degré E ou d'une licence Nationale de degré similaire. Il doit être constaté que le pilote participe à la satisfaction de l'ASN qui délivre la licence à au moins cinq compétitions reconnues par l'ASN</p>	<p>Monoplaces, GT, Voitures de Tourisme, Autocross (sauf Autocross Super Buggy), Rallycross (sauf Super Cars), Camions (sauf Camions FIA) et Drifting ou catégories équivalentes Voitures historiques roulant dans des épreuves sur circuit (excepté celles précisées pour IT C - C)            Rapport poids/puissance supérieur à 3 kg/ch</p>	300€ ITDC.P	500€ ITDC.CP

<b>ROUTE</b> <b>Single car Competitions</b>	<b>IT C – R</b> High performance	Les pilotes doivent avoir 16 ans révolus (date anniversaire faisant foi) Les demandeurs doivent être titulaires d'une licence Internationale de Degré D-R ou d'une licence Nationale de degré similaire. Il doit être constaté que le pilote participe à la satisfaction de l'ASN qui délivre la licence à des compétitions, dans les deux années précédant la demande : a) avec une licence ITD-R, à au moins cinq compétitions sur route reconnues par l'ASN, Ou b) avec une licence Nationale de degré similaire, à au moins dix compétitions reconnues par l'ASN (cinq compétitions au minimum sur route).	-Voitures de rallye (Rally1, Rally2 et RGT), voitures Tout-Terrain (T1) ou catégories équivalentes Rapport poids/puissance compris entre 3 et 5 kg/ch -Voitures de courses de côte des Groupes CN, D et E2 de Catégorie II, tel que défini à l'Article 251.1.1 de l'Annexe J de la FIA (rapport poids/puissance non applicable).	400€ ITCR.P	600€ ITCR.CP
	<b>IT D – R</b> Med./Low performance	Les pilotes doivent avoir 16 ans révolus (date anniversaire faisant foi) Les demandeurs doivent être titulaires d'une licence Internationale de Degré E ou d'une licence Nationale de degré similaire. Il doit être constaté que le pilote participe à la satisfaction de l'ASN qui délivre la licence à au moins cinq compétitions reconnues par l'ASN	-Voitures de rallye (Rally3, Rally4 et Rally5), voitures Tout-Terrain (sauf T1) ou catégories équivalentes Rapport poids/puissance supérieur à 5 kg/ch -Voitures de courses de côte (sauf voitures des Groupes CN, D et E2 de Catégorie II), toute voiture de rallye historique telle que définie et admise conformément à l'Annexe K (rapport poids/puissance non applicable)	300€ ITDR.P	500€ ITDR.CP
<b>ROUTE ET/OU CIRCUIT</b>	<b>IT LSC</b>	Les pilotes doivent avoir 16 ans révolus (date anniversaire faisant foi) Ne requiert aucune période probatoire de qualification. Si la compétition est disputée sur route, les détenteurs d'une licence IT LSC (sauf copilotes) doivent également être titulaires d'un permis de conduire civil valable dans le(s) pays de la compétition. Les résultats de la Compétition à vitesse limitée ne seront pas pris en compte pour la qualification pour d'autres degrés de licence.	Des Compétitions à vitesse limitée sur circuit ou sur route. Vitesse moyenne max 50 km/h. <u>Circuits</u> : Démonstrations, parades, trials, éco-compétitions, régularité... <u>Routes</u> : Régularité, éco-régularité, régularité historique, navigation, concentration touristique...	150 € ITLSC.P	185 € ITLSC.CP
<b>CIRCUIT</b> <b>KARTING – XC (CrossCar) –RX (Rallycross) JR – AX (Autocross) JR</b>	<b>IT E</b>	Pilotes âgés de 14 ans (atteignant leurs 14 ans avant le 1er janvier de l'année de participation). Les demandeurs doivent être titulaires d'une licence Internationale de Degré F ou G ou d'une licence Nationale de degré similaire. Il doit être constaté que le pilote participe à au moins cinq compétitions reconnues par l'ASN	Obligatoire et limitée aux véhicules de Karting OK Senior (catégories sans boîte de vitesses et avec boîte de vitesses), Autocross Junior, XC-Senior, ou catégories équivalentes indépendamment du rapport poids/puissance. <b>Rallycross</b> rapport poids/puissance supérieur à 5 kg/ch	200€ ITE.P	300€ ITE.CP
	<b>IT F</b>	Pilotes d'un âge compris entre 13 ans (atteignant leurs 13 ans avant le 1er janvier de l'année de participation) et 15 ans (atteignant leurs 15 ans pendant l'année civile de participation) Les demandeurs doivent être titulaires d'une licence Internationale de Degré G ou d'une licence Nationale de degré similaire. Il doit être constaté que le pilote participe à au moins cinq compétitions reconnues par l'ASN. le poids d'un Pilote (équipement compris) doit être d'au moins 40 kg à tout moment lors d'une compétition.	Obligatoire et limitée aux catégories Karting OK Senior (uniquement les catégories sans boîte de vitesses), Autocross Junior et XC-Junior ou équivalentes	170€ ITF.P	-
	<b>IT G</b>	Pilotes d'un âge compris entre 11 ans (atteignant leurs 11 ans avant le 1er janvier de l'année de participation) et 14 ans (atteignant leurs 14 ans pendant l'année civile de participation) La Licence pourra rester valide au-delà de la date du 14e anniversaire d'un Pilote jusqu'au terme de l'année en cours. Les demandeurs doivent être titulaires d'une licence Nationale. Il doit être constaté que le pilote participe à au moins cinq compétitions reconnues par l'ASN. Le poids d'un Pilote (équipement compris) doit être d'au moins 35 kg à tout moment lors d'une compétition.	Obligatoire et limitée aux catégories Karting OK Junior, Autocross Junior et XC-Junior ou équivalentes	150€ ITG.P	-
	<b>IT TUTEUR</b>	Responsable légal du Pilote – Certificat médical non requis	-	100€	ITT.C
	<b>IT SOCIETE</b>	Présentation Extrait Sociétés Modèles E BIS à MONACO - Certificat médical non requis	-	9.300€	ITS.C